

Le sénateur Cameron: Une des choses qui nous intrigue au sujet de ce mémoire, c'est que le projet d'institut de recherches en est un d'importance nationale et de caractère national. Il est proposé par une agence provinciale, et vous suggérez qu'il soit, en fait, une entreprise coopérative entre le gouvernement provincial, le gouvernement fédéral et l'industrie.

M. Boulet: Oui.

Le sénateur Cameron: Connaissez-vous un prototype d'un tel genre de centre de recherches à quelque autre endroit?

M. Boulet: Pas en Amérique, mais on en trouve un exemple dans le CESI en Italie, où le laboratoire appartient en partie, en l'occurrence, à l'ENEL, qui équivaut à l'Hydro-Québec, et aux manufacturiers, et ils accomplissent des travaux pour des étrangers américains, canadiens et autres. C'est une entreprise à peu près semblable, mais nous n'en avons pas l'équivalente en Amérique du Nord.

Le sénateur Yuzyk: Quelle est l'importance de cet institut de recherches de l'Hydro-Québec?

M. Boulet: Voulez-vous parler de son personnel?

Le sénateur Yuzyk: Oui. Pouvez-vous nous donner une idée du personnel en question? Où le recrutez-vous? Nous donneriez-vous également quelques renseignements sur l'outillage ou les installations dont vous disposez?

M. Boulet: Oui. Le personnel se composera, au début, d'environ 250 personnes, dont 75 professionnels, 100 techniciens et le reste de personnel de soutien. Je l'ai déjà dit, nous recrutons notre personnel en Europe, car nous ne trouvons pas au Canada ni même aux États-Unis des personnes d'expérience dans ce domaine. Nous les avons fait venir de la Suède, de la Tchécoslovaquie, de la Pologne, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Italie et de la Suisse. Comme nous destinons ce laboratoire à aider les Canadiens, nous avons en même temps choisi de jeunes diplômés d'universités et leur avons accordé des bourses pour acquérir une formation dans des laboratoires européens.

Le sénateur Yuzyk: Et aussi aux États-Unis?

M. Boulet: Nous avons essayé, mais il est très difficile d'envoyer quelqu'un aux États-Unis, car la plupart des laboratoires appartiennent aux manufacturiers; sachant que nous allons travailler, dans notre centre, pour d'autres fabricants, ils ne veulent pas donner à nos étudiants libre accès à leurs procédés.

Le sénateur Cameron: Il y a ici un autre point en jeu, et ne vous méprenez pas sur mes intentions à cet égard, car j'y suis gagné. Vous dites que la langue de travail sera le

français, et je souhaite voir le jour où cet aspect de la question ne présentera plus de problème, mais jusqu'ici avez-vous beaucoup de difficultés à obtenir d'autres universités canadiennes des gens suffisamment versés en cette langue pour l'utiliser dans les laboratoires?

M. Boulet: Nous avons engagé trois ou quatre personnes venant d'en dehors du Québec. L'une d'entre elles a obtenu le doctorat de l'Université de Toronto en génie électrique. Lorsqu'il est arrivé parmi nous, il ne savait pas un seul mot de français. Dans un tel cas, nous l'envoyons durant quatre mois acquérir une formation en français. Il ne parlait pas français lorsqu'il nous est arrivé. Mais quand nous disons que la langue de travail sera le français, il ne faut pas oublier que 95 p. 100 de nos clients sont de langue anglaise et qu'il nous faudra parler anglais et rédiger des rapports en anglais.

Le sénateur Cameron: Je me posais simplement la question. Je crois que, de toutes les disciplines universitaires, celle de l'ingénieur est probablement la moins versée en français dans les universités non francophones du Canada.

M. Boulet: C'est exact, mais j'en suis étonné. Évidemment, elles étaient à Montréal, mais il y avait deux titulaires de doctorats de McGill. L'un d'eux a obtenu le doctorat en anglais et il est allé travailler pour la *Westinghouse* à Pittsburgh; une fois revenu parmi nous, après deux ou trois mois il parlait français. Nous avons un Suédois qui ne pouvait dire que oui ou non en français lorsqu'il nous est arrivé; maintenant il parle tout le temps en français ou en anglais. Nous nous opposons à toute discrimination, mais si, par exemple, nous voulons aider des gens de langue anglaise spécialisés en recherches à apprendre le français, nous pourrions les envoyer à une université francophone, mais ils pourraient fort bien refuser d'y aller. Ils pourraient travailler aux recherches industrielles; si notre langue est le français, cela pourrait aussi les aider.

Le président: Mais puisque vous voulez établir un genre d'institut national—son seulment national mais international—qui ne pourra se permettre d'ignorer, comme vous le dites, ni les États-Unis ni d'autres parties du monde, ne serait-il pas possible dès le début, à supposer que ce projet, réussisse, de le rendre officiellement bilingue, de sorte que vous aurez les avantages des deux langues au lieu d'une seule?

M. Boulet: Oui.

Le sénateur Yuzyk: C'est une excellente suggestion.

M. Boulet: Nous savons que tous parleront anglais.